

Note conjoncture Actu n°3.1

L'immobilier dans les villes moyennes se porte bien

L'ANCT et le Conseil supérieur du notariat ont présenté le 2e Baromètre de l'immobilier des villes moyennes, le 15 juin dernier. Cet outil annuel d'analyse et de suivi porte sur l'évolution du marché de l'immobilier dans les 222 villes du programme national Action cœur de ville. Le constat : une attractivité des villes moyennes confirmée et un marché résilient et dynamique en dépit la crise !

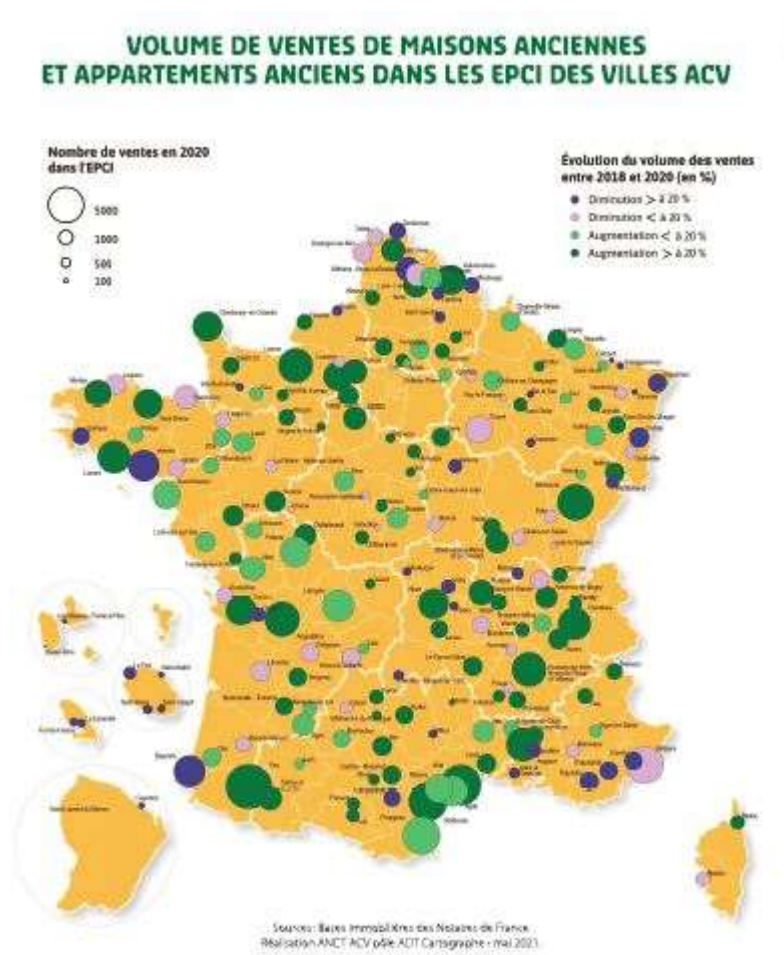
Malgré le confinement qui a stoppé net les transactions immobilières au printemps 2020, ce baromètre montre que le marché de l'immobilier des villes moyennes a bien résisté. Et ce, grâce notamment aux investissements de l'État et des partenaires pour améliorer la qualité de l'habitat en centre-ville. Les villes du programme Action cœur de ville concentrent 50 % des volumes de ventes, en 2020, et réalisent une hausse de 14 % entre 2018 et 2020.

Une attractivité renforcée par la crise sanitaire



L'attractivité des 222 villes d'Action cœur de ville connaît une progression remarquable depuis 2018, qui se confirme en 2020. De fait, la crise sanitaire de la Covid-19 a été propice à l'accélération et la valorisation continues pour ces villes. Ce marché – où le prix moyen des appartements se situe à 1 385 €/m² en 2020 – a ainsi mieux résisté que celui des grandes métropoles.

Sa caractéristique : il s'agit avant tout d'un marché d'utilisateurs, et non pas d'investisseurs, car il offre aux ménages la possibilité d'accéder à des biens de qualité, de superficie plus importante et à des prix plus accessibles, que ce soit en ville-centre ou dans le reste de l'agglomération.



« Ces résultats renforcent la raison d'être du programme Action cœur de ville, à savoir soutenir l'attractivité résidentielle et économique des villes « moyennes ». Celles-ci sont de plus en plus reconnues pour ce qu'elles offrent : des logements spacieux et accessibles, un cadre de vie agréable et les commodités essentielles à proximité. Elles répondent aux aspirations croissantes de nos concitoyens à vivre dans une ville à taille humaine. »

Rollon Mouchel-Blaisot, directeur du programme, à l'ANCT.

Pour aller plus loin :

Baromètre de l'immobilier des villes moyennes – Juin 2021 : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-06/Barome%CC%80tre%20de%20l%27immobilier%20modifie%CC%81.pdf>

Communiqué de presse – Publication des résultats du 2^e Baromètre de l'immobilier des villes moyennes 15.06.2021 : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-06/CP%20Barome%CC%80tre%20de%20l%27immobilier%20%20CSN%20ACV%20v4.pdf>